

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	44 (1964)
Heft:	4: La sous-traitance et la main-d'œuvre étrangère
Rubrik:	En bref... la Communauté économique européenne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN BREF... *La Communauté économique européenne*

L'échéance du 15 décembre

La Communauté des Six a adopté, en cette fin d'année, une nouvelle fois la méthode du « marathon » pour forcer d'importantes décisions dans le domaine de l'agriculture. Les Six ayant fixé en été la date du 15 décembre pour déterminer les prix communautaires des céréales, la France a demandé en novembre, de manière impérative, le respect de cette échéance. Après quelques atermoiements, l'Allemagne fédérale — qui hésite depuis deux ans à abaisser son prix du blé au niveau proposé par la Commission de la C.E.E. — a décidé, au début décembre, de débloquer la discussion par une série de nouvelles propositions. Le débat s'est cependant compliqué par la présentation de nouvelles exigences de la part de l'Italie. Pour venir au bout de tous ces problèmes, les ministres de la C.E.E. ont décidé le 1^{er} décembre de siéger presque sans interruption jusqu'à Noël : sans prix de blé, il ne peut y avoir de politique agricole commune.

Liste d'exception « pondéreuse »

Les « Six » étaient confrontés en novembre avec une autre échéance, presqu'aussi importante : selon un accord agréé par tous, les pays membres du GATT devaient présenter le 16 novembre la liste des produits à exclure de la négociation Kennedy. La mise au point de cette liste faillit causer une crise majeure au sein de la C.E.E., pendant une discussion-marathon qui dura cinq jours et une nuit entière et qui vit aux prises le clan libre-échangeiste (Allemagne-Benelux) avec la coalition protectionniste italo-française. Finalement, les « Six » aboutirent à un compromis assez satisfaisant pour eux, mais qui l'est beaucoup moins pour les partenaires du GATT, puisque leur liste, jugée « pondéreuse », comprend 20 % des produits industriels importés et pose un grand nombre de conditions difficiles à remplir. Néanmoins, la Communauté a respecté l'échéance du 16 novembre et prouvé qu'elle entend poursuivre le Kennedy-round.

Fusion renvoyée sine die

A diverses reprises, les « Six » se sont efforcés au cours de ces deux derniers mois de trouver un compromis dans l'épineuse question de la fusion des trois exécutifs (C.E.E., C.E.C.A. et Euratom) et notamment du « siège » des diverses institutions. On sait que le Luxembourg réclamait, en guise de compensation pour la perte de la C.E.C.A., le transfert du Parlement des « Six » de Strasbourg à Luxembourg. Or, cette solution ne plaît guère à la France et elle s'est, au surplus, heurtée à l'hostilité des parlementaires qui préfèrent siéger à Bruxelles ou à Strasbourg. Ne pouvant obtenir satisfaction, le Luxembourg a fait savoir au début décembre qu'il ne peut se rallier à la fusion des exécutifs. C'est l'impasse totale ; le projet est ainsi ajourné sine die, en attendant des jours et, surtout, une idée meilleure.

Autriche, Nigéria, Turquie

Sur le plan des relations extérieures, il y a peu de choses à signaler pour les deux derniers mois. Dans l'attente des décisions agricoles, la C.E.E. a mis un grand nombre de dossiers au « frigo ». C'est notamment le cas pour l'Espagne et les trois pays du Maghreb. La première série de négociations entre la Commission Hallstein et le Nigéria s'est terminée sans résultat, la France mettant des conditions difficiles à satisfaire. Les six ministres ont discuté à deux reprises le cas autrichien sans pouvoir se mettre d'accord. Il convient, toutefois, de relever la date du 1^{er} décembre, où l'association de la Turquie avec le Marché commun est officiellement entrée en vigueur ; c'est deux ans après la Grèce, le second pays associé à la Communauté.

Conjoncture stabilisée

La conjoncture s'est stabilisée dans les six pays. La hausse des prix se poursuit certes, mais à un rythme moins accéléré qu'au printemps dernier. Les ministres de l'économie et des finances des « Six » ont ainsi pu constater cet automne qu'aucune nouvelle mesure ne s'imposait et qu'on peut se contenter de poursuivre les efforts de stabilisation en cours. M. Marjolin, vice-président de la Commission, a pu relever que les six pays ont largement suivi la recommandation adoptée le 14 janvier de ne pas augmenter les dépenses publiques de plus de 5 % par an.

L'Euratom en crise

L'année s'est fort mal terminée pour la Communauté atomique des Six. Malgré de longues discussions, les ministres de l'Euratom n'ont pu se mettre d'accord sur le budget de l'année prochaine. L'affaire se compliquait à la suite de la demande insistante de la France de procéder dès à présent à un réaménagement complet du second plan quinquennal de recherches dont la durée s'étend pourtant jusqu'en 1967. Certains pays, notamment la Hollande, désirant poursuivre l'œuvre entreprise dans le cadre du plan actuel, le débat s'est envenimé et a finalement tourné court. Le résultat c'est que l'Euratom doit commencer l'année 1965 sans budget voté et se contenter — en attendant les décisions ultérieures — d'avances provisoires fournies par les six gouvernements. Ce n'est guère réjouissant pour les chercheurs qui poursuivent une œuvre à longue haleine et qui ne sauraient vivre d'expédients et dans une insécurité prolongée.